

Finances locales

Des économies sans précédent

La baisse des dotations de l'État, et l'augmentation des prélèvements de solidarité à destination des communes les plus pauvres, provoquent une coupe de notre capacité de financement de près de 17 millions d'euros sur 7 ans. Pour y faire face, la ville a mis en place un plan d'économies budgétaires.

▼ Réduction des dépenses en 2014 et 2015 : 1 238 869 €



Personnel

Dix-sept postes nets ont été supprimés depuis 2014, soit près de 5 % des effectifs.

Économie : 421 100 €



Établissements publics et associations*

* Recevant plus de 23 000 €/an de subvention.

Les subventions aux établissements publics et aux associations, comme le Sel, Dynamic Sèvres, le Comité des fêtes ou la Caisse des écoles, ont été fortement réduites.

Économie : 600 870 €



Communication, fêtes

Un marché de revue de presse, un contrat de conseil en communication, des abonnements, les cérémonies de vœux, un feu d'artifice ont été supprimés et diverses autres économies réalisées.

Économie : 98 127 €



Scolaire et périscolaire

Les trousseaux de rentrée en CP ont été supprimés ainsi que des dépenses annexes pour les sorties de classe.

Économie : 27 500 €



Jumelages

Le partenariat économique avec Maracineni (Roumanie) a été interrompu et les dépenses liées aux autres jumelages réduites.

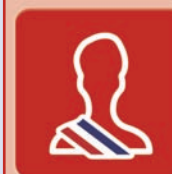
Économie : 25 000 €



Charges financières

Les emprunts de la ville ont été renégociés et le niveau de la dette a été réduit (- 19,6 %).

Économie : 66 362 €



Réduction du train de vie des élus

Quatre postes rattachés au maire ont été supprimés (directeur de cabinet, chef de cabinet, chauffeur et secrétaire). Le maire et les élus n'ont plus qu'une secrétaire.



Gestion active du patrimoine

✓ Loyers

Parmi les mesures prises depuis 2014, la ville a, d'une part, résilié les loyers des locaux qu'elle louait pour abriter des services publics. Ainsi, la fermeture du Clic Entourage, remplacé par l'espace Seniors à l'hôtel de ville, et le déménagement du Relais Assistantes Maternelles à la Maison de la Famille ont permis de faire des économies de loyer.

Économie : 28 584 €

D'autre part, elle loue désormais des équipements communaux à des partenaires privés. L'école Montessori et le Team Tennis versent des loyers à la ville.

Recette : 63 196 €

✓ Ventes

En 2016, la ville mettra en vente certains éléments de son patrimoine pour financer une partie de ses investissements.

Parole d'élus

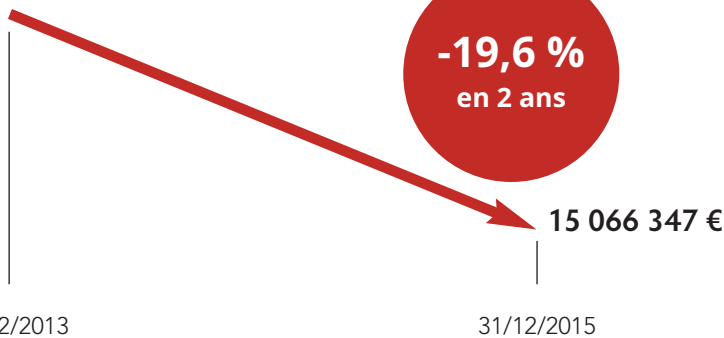


L'année budgétaire 2015 qui s'achève et la nouvelle année 2016 qui commence sont toutes deux marquées du sceau de fortes contraintes imposées par l'Etat : baisse des dotations perçues en recettes et hausse des péréquations demandées pour soutenir les communes plus défavorisées.

C'est dans ce contexte que nous avons continué en 2015 la recherche de toutes les économies possibles, recherche déjà largement initiée en 2014. Ce souci anime chacun de vos élus. Par ce biais, nous cherchons à amortir autant que possible la perte de revenus qui nous est imposée par l'État, tout en préservant la capacité d'investissement de la ville. Pouvoir investir à bon escient reste en effet essentiel pour le développement actuel et futur de notre ville, en évitant tout recours inutile à l'emprunt.

Vincent Decoux
Maire adjoint
Finances

18 639 999 €



▲ Allègement de la dette municipale

En 2 ans, la dette a été allégée de près de 20 %, soit 3 573 652 €.

En résumé

Pour maintenir, en 2016, sa capacité d'autofinancement dans le contexte de baisse des dotations de l'État et de hausse des prélèvements de solidarité, la ville poursuit ses recherches d'économies.

C'est plus de 1,2 millions d'euros qui ont été économisés sur les budgets 2014 et 2015. Trois leviers essentiels sont utilisés, l'évolution à la baisse du nombre d'agents municipaux, la réduction du train de vie de la ville et une gestion active de son patrimoine immobilier. Dans le même temps, le niveau de la dette communale a été réduit de près de 20%. Compte tenu de

la poursuite attendue de la baisse de la dotation globale de fonctionnement et de la hausse concomitante des fonds de péréquation en 2016 et les années suivantes, il est impératif de continuer à contraindre fortement l'évolution des charges de fonctionnement. C'est l'objectif budgétaire de 2016.

Suite dans un prochain numéro.



Mutualisation du personnel

Un poste de manager du commerce (voir portrait page 19) et un poste de dessinateur aux services techniques ont été mutualisés, respectivement avec Chaville et avec Grand Paris Seine Ouest. D'autres pistes de mutualisation sont à l'étude.